

L'ORIENTATION EN 3^e ET L'AFFECTATION EN LYCEE

LES GRANDES ETAPES

1 LE TEMPS DE LA REFLEXION



2 LE TEMPS DU DIALOGUE



- Avant le conseil de classe du 2^e trimestre : **du 24 février 2020 au 1^{er} mars 2020**

Saisie et validation des intentions d'orientation :

- Connexion à Scolarité Services avec mon compte ATEN ou Educonnect (<https://teleservices.ac-versailles.fr/ts>) (application « Téléservices »),
- Saisie et validation des intentions d'orientation : 2nde générale et technologique, 2nde professionnelle, 1^{ère} année de CAP.

- Conseils de classe du 2^e trimestre : **2 et 3 mars 2020**

Le conseil de classe formule des propositions provisoires d'orientation.

- Après le conseil de classe du 2^e trimestre : **à partir du 5 mars 2020**

Consultation et accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe :

- Connexion à Scolarité Services,
- Consultation et accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe.

3 LE TEMPS DU CHOIX



- Avant le conseil de classe du 3^e trimestre : **du 4 mai 2020 au 24 mai 2020**

Saisie et validation des choix définitifs d'orientation :

Connexion à Scolarité Services :

- 1^{ère} étape : saisie des choix d'orientation, 3 choix possibles en les classant par ordre de préférence,
- 2^e étape (onglet Affectation post-3e) : saisie des souhaits de formation et d'établissement pour la rentrée 2020.

- Conseils de classe du 3^e trimestre : **2 et 4 juin 2020**

Le conseil de classe formule une proposition d'orientation.

- Après le conseil de classe du 3^e trimestre

Connexion pour consulter la proposition du conseil de classe :

- ⇒ **Si acceptation** : validation définitive de la décision d'orientation. La procédure est terminée.
- ⇒ **Si refus** : prise de contact immédiate avec le chef d'établissement. Si le désaccord persiste, la famille fait appel de la décision (date de l'appel : lundi 15/06/2020).

4 AFFECTATION ET INSCRIPTION



- Du 1^{er} juillet au 10 juillet 2020

Réception de la notification d'affectation et inscription de mon enfant dans son futur établissement.